

# Coopération avec les partenaires

## Collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM)

L'UNHCR et le Programme alimentaire mondial ont poursuivi leur collaboration constructive tout au long de l'année. Les deux organisations ont uni leurs forces pour venir en aide à 2,4 millions de réfugiés et de rapatriés dans 29 pays. Ces efforts ont, pour bon nombre, été orientés sur des opérations de rapatriement. En **Angola**, le PAM a appuyé la réalisation des objectifs de l'UNHCR en matière de rapatriement et de réinsertion en offrant une aide alimentaire aux familles qui rentraient et en poursuivant ses distributions de vivres jusqu'à ce que les rapatriés aient effectué leur première récolte dans la zone où ils s'étaient établis. Au **Malawi**, les deux organisations, avec le concours des autorités, ont mené une opération de recensement des bénéficiaires. Au titre de son action en faveur des Somaliens réfugiés au **Yémen**, l'UNHCR a distribué des médicaments aux dispensaires, entretenu les infrastructures et fourni des vivres d'appoint. Une mission d'évaluation commune sera entreprise au début de l'année 2005 pour déterminer les besoins alimentaires et non alimentaires des groupes réfugiés dans le pays. En **Guinée** et en **Sierra Leone**, une opération de vérification conjointe a fait apparaître une réduction dans le nombre de réfugiés nécessitant une assistance. Au **Libéria**, le PAM a collaboré avec l'UNHCR lors de la planification de l'opération de rapatriement librement consenti. Quelque 5 000 rapatriés ont reçu des rations alimentaires pour une durée de quatre mois, ce qui les a considérablement aidés à se réinsérer durablement dans leur pays. La coopération des deux partenaires, tout au long et jusqu'au terme du processus de désarmement, de démobilisation, de réadaptation et de réinsertion (DDRR) a créé une situation propice au retour des réfugiés et des PDI dans leurs communautés.

Les deux organisations n'ont pas ménagé leurs efforts pour répondre aux besoins des

bénéficiaires à travers le monde mais se sont heurtées à de graves difficultés lorsque les financements se sont avérés insuffisants. En **Zambie**, elles ont cherché à remédier au manque de fonds en organisant conjointement de nombreuses alertes à l'intention des donateurs. En Guinée, depuis le mois de septembre 2004, les pénuries de vivres se sont soldées par une réduction de 24 pour cent de l'apport calorique par personne au sein de la population réfugiée.

L'opération menée au **Tchad** en 2004, après la crise survenue au **Darfour**, a posé des problèmes incommensurables à l'UNHCR et au PAM. Dans une véritable course contre la montre, les deux organisations se sont



Malawi : des bénéficiaires regagnent le village de Mkutche avec des vivres, fournis par le Programme alimentaire mondial. PAM / G. Edwards

efforcées de prodiguer une assistance humanitaire à quelque 200 000 réfugiés soudanais avant le début de la saison des pluies. Elles ont étudié différentes solutions, consistant notamment à trouver des itinéraires de substitution en raison de l'état déplorable des routes ; le Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne a finalement mis à disposition un couloir de transport. L'autre grande opération organisée au Tchad, en faveur des réfugiés originaires de la République centrafricaine, a souffert de graves problèmes de financement au cours de l'année.

Le PAM a assumé, à ses frais, la responsabilité de toutes les distributions de rations alimentaires de base dans cinq opérations menées en faveur des populations réfugiées au Kenya, en Ouganda, au Pakistan, en Sierra Leone et en Zambie, à titre expérimental et pour une période initiale de douze mois. Les pays pilotes ont été sélectionnés conjointement, en fonction de critères définis d'un commun accord et en consultation avec les équipes PAM/UNHCR en mission dans les pays concernés. Trois des cinq projets pilotes de distribution alimentaire (en Ouganda, au Pakistan et en Sierra Leone) ont fait l'objet d'évaluations conjointes et les premières conclusions ont indiqué que le transfert des activités de distribution alimentaire au PAM s'était déroulé sans heurts et qu'il avait entraîné des économies conséquentes. En 2005, des évaluations conjointes des deux autres projets, menés au Kenya et en Zambie, seront entreprises. Le rapport final, fondé sur les résultats des cinq évaluations, sera publié en juillet 2005 et présenté lors de la session du Conseil d'administration du PAM en février 2006.

Sur le terrain, la collaboration a pris la forme d'activités conjointes d'évaluation, de suivi et de programmation. Les deux organisations ont finalisé leurs Principes directeurs sur les évaluations communes et en ont diffusé la version anglaise auprès des bureaux extérieurs. La version française sera disponible au début de l'année 2005. La publication traite de domaines communs d'action : interventions à mener face à de nouvelles situations d'urgence et à des afflux de réfugiés, évaluations approfondies de l'autosuffisance, préparation du rapatriement et de la réintégration, suivi et programmes alimentaires dans les écoles. En 2005, les Principes directeurs serviront de point de départ à des ateliers de formation mixtes, durant lesquels les participants des deux organisations analyseront les procédures à appliquer lors des évaluations communes et se familiariseront avec l'utilisation des Principes directeurs.

Les échanges réguliers au niveau de l'encadrement supérieur et au niveau opérationnel, ainsi que les réunions de donateurs des deux organisations se sont poursuivis tout au long de l'année, l'objectif étant

d'assurer une aide alimentaire ininterrompue aux bénéficiaires. Le Haut Commissaire assistant de l'UNHCR et le Directeur général adjoint principal du PAM se sont notamment rencontrés à l'occasion de deux réunions de haut niveau, qui ont offert d'excellents forums pour débattre des questions qui exigeaient un suivi, dans les bureaux extérieurs et au siège des deux organisations.

Deux ateliers ont été organisés à Accra et au Caire pour mieux informer les collaborateurs des deux organisations des pratiques opérationnelles. Le PAM a également été invité à participer à l'atelier régional sur l'enregistrement que l'UNHCR a organisé à Lusaka (Zambie), au titre de l'effort mondial visant à améliorer le profilage des réfugiés et des demandeurs d'asile. Le Haut Commissaire a prononcé une allocution lors de la première session ordinaire du Conseil d'administration du PAM ; le Directeur général du PAM a quant à lui pris la parole lors de la réunion du Comité exécutif de l'UNHCR et a pris part à un groupe de travail sur la sécurité alimentaire.

Bien que les deux organisations aient redoublé d'efforts pour venir en aide à l'échelle mondiale aux personnes relevant de leur compétence commune, en 2004, il leur a été difficile, une fois encore, d'obtenir des financements prévisibles et rapides de leurs donateurs pour répondre aux besoins alimentaires et non alimentaires des réfugiés et pour réaliser leurs objectifs communs.

## Partenariats avec d'autres organisations

Lorsque le Haut Commissariat s'efforce de s'acquitter de sa mission et de diriger l'action internationale visant à protéger les réfugiés à travers le monde et à remédier à leurs problèmes, il n'opère pas seul. Les représentants des instances gouvernementales, les organisations internationales, les ONG, le secteur privé et la société civile sont autant de partenaires cruciaux, dont l'action complète parfaitement celle de l'UNHCR. La coopération sur un vaste éventail de questions en rapport avec le déplacement forcé de populations ou d'individus – sur le plan local, régional ou international – est indispensable à l'accomplissement des tâches fondamentales de l'UNHCR : prodiguer une assistance humanitaire, sensibiliser l'opinion au sort des réfugiés et préserver l'institution de l'asile. Chaque fois qu'un État comprend que les efforts déployés à l'échelle nationale exigeront un appui multinational, un fil supplémentaire s'ajoute à la trame de la coopération internationale, un fil dont la nature est déterminée par les circonstances locales.

Les agents de l'UNHCR, notamment ceux qui interviennent dans des opérations d'urgence complexes savent qu'il est indispensable de travailler en partenariat pour répondre aux besoins des 17 millions de personnes qui relèvent de la compétence du Haut Commissariat. L'an passé, un certain nombre de mesures ont été prises en vue d'améliorer les prestations de protection : la coordination a été resserrée au travers d'activités conjointes d'évaluation, de budgétisation et de planification des opérations.

En sus d'un certain nombre d'arrangements officiels ou informels, l'UNHCR a conclu en 2004 trois accords importants avec d'autres entités de l'ONU. En avril, il a été officiellement convenu avec le Département des opérations de maintien de la paix (DPKO) que la sécurité physique des réfugiés et des PDI de retour serait intégrée au mandat des missions de maintien de la paix. La fonction de ces missions ne s'en est pas trouvée fondamentalement modifiée mais l'approche vis-à-vis du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion a

gagné en cohérence. L'accord comportait également des principes directeurs relatifs aux solutions en faveur des PDI. En juin, le Haut Commissariat est officiellement devenu coparrain de l'ONUSIDA, ce qui lui a permis de faire plus efficacement campagne pour la prise en compte des réfugiés dans les programmes de lutte anti-VIH des pays hôtes. Enfin, en novembre, les Directeurs exécutifs de l'OIT et de l'UNHCR se sont engagés, dans une déclaration commune (fondée sur un mémorandum d'accord de 1983), à poursuivre la collaboration interorganisations pour promouvoir des moyens de subsistance durables, au profit des réfugiés et des PDI.

Au cours de l'année 2004, la coopération OIT-UNHCR s'est étendue à de nombreuses structures, aux sièges et dans les bureaux extérieurs des deux organisations. Le partenariat a abouti à un certain nombre d'initiatives efficaces, destinées à procurer des moyens d'existence aux réfugiés, aux autres déplacés et aux rapatriés, ainsi qu'aux communautés d'accueil, et à réduire la pauvreté. Des résultats positifs ont été obtenus dans un certain



Tchad : réfugiés soudanais - l'UNHCR a coordonné l'administration de vaccins contre la rougeole aux réfugiés nouvellement arrivés au camp de Milé. Après s'être enfuis du Darfour, les réfugiés ont passé plusieurs semaines à Tiné. L'UNHCR les a ensuite transportés à Milé. Un partenaire d'exécution, l'IMC, assurait les services de santé dans le camp. *UNHCR/H. Caux*

nombre de situations, notamment en Angola, au Libéria et en Zambie, où les deux organisations se sont concentrées sur le développement économique local – en faisant une large place aux questions sexospécifiques dans tous les secteurs – pour faciliter l'insertion économique des populations respectives et leur permettre de mener une existence productive et satisfaisante. La collaboration OIT-UNHCR a montré que les stratégies axées sur l'emploi pouvaient efficacement assurer la transition entre les secours et le développement. Ces stratégies associent les programmes de reconstruction générateurs d'emplois, la création d'entreprises, la microfinance, le perfectionnement des compétences, la protection sociale et le renforcement des capacités des organismes gouvernementaux et des organisations partenaires.

L'OIT et l'UNHCR ont récemment lancé une initiative mondiale visant à procurer des moyens d'existence aux réfugiés, aux rapatriés et aux PDI. Le déploiement rapide d'agents de l'OIT, spécialistes des modes de subsistance, au Kenya, en Ouganda, au Pakistan, en Sierra Leone et en Zambie a permis d'appuyer très efficacement la réinsertion des rapatriés et des PDI dans leurs pays d'origine et de favoriser l'autosuffisance des réfugiés dans leurs pays d'asile.

Au-delà de leur coopération dans des domaines techniques et spécifiques, l'OIT et l'UNHCR s'engagent de plus en plus dans le débat plus large sur les migrations, qui a une incidence sur leurs missions institutionnelles respectives. Ceci suppose une analyse des liens complexes qui unissent la protection des réfugiés (y compris l'asile) et les migrations motivées par la recherche d'un emploi, dans toutes les formes qu'elles revêtent. Les deux organisations participent activement au Groupe de Genève sur les migrations, où se retrouvent les responsables de six organisations internationales (CNUCED, HCDH, OIM, OIT, ONUDC, UNHCR) qui mènent une action dans le domaine si divers des migrations et qui sont unies par toutes sortes d'objectifs et de valeurs communs.

Certaines situations tout à la fois dangereuses et imprévisibles continuent de nuire aux efforts que l'Organisation déploie pour répondre aux besoins des populations vivant dans des zones à risque. Des partenariats sont donc forgés pour remédier à ces problèmes de sécurité et permettre ainsi à l'UNHCR d'opérer dans de bonnes conditions de sécurité, tout en minimisant les risques.

À cette fin, le Service des situations d'urgence et de la sécurité de l'UNHCR a maintenu ou renouvelé une série d'accords de réserve avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, dont *Technisches Hilfswerk*, le Corps suisse d'aide humanitaire, *Registered Engineers for Disaster Relief*, l'Agence suédoise de services de secours, la Direction de la protection civile et de la

planification d'urgence, les *Centers for Disease Control and Prevention*, le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés et le Ministère de la protection civile, des interventions en cas d'urgence et de l'élimination des conséquences des catastrophes naturelles (EMERCOM – Fédération de Russie). Ces accords ont eu des effets très positifs : ainsi, en 2004, 135 individus, inscrits au Registre des interventions d'urgence, composé d'agents de l'UNHCR et de partenaires extérieurs, ont été déployés avec une grande rapidité dans des opérations d'urgence en Afghanistan, en Angola, au Burundi, au Cambodge, en République démocratique du Congo, à Djibouti, en Érythrée, en Guinée, en République islamique d'Iran, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Libéria, au Népal, en Ouganda, au Pakistan, au Soudan, au Tchad, en Thaïlande et au Yémen.

Grâce aux efforts conjointement déployés au sein du sous-groupe de travail sur la Procédure d'appel global interorganisations (PAG) et au dévouement de différents partenaires, dont l'UNHCR, on a observé une amélioration très sensible dans la préparation et le lancement, en novembre 2003, des Appels interorganisations pour l'année 2004.

La situation financière s'est nettement stabilisée, du fait d'une part de l'appui généreux des donateurs, au PAG en général et à l'UNHCR en particulier, et d'autre part de l'amélioration de la gestion financière. Lors de la conférence annuelle des annonces de contributions, en décembre 2004, l'Organisation s'est réjouie de la participation et de l'engagement de 48 pays (contre 34 en 2003).

## Organes de coordination au sein du système des Nations Unies

En tant que membre actif du Comité exécutif pour les affaires humanitaires (CEAH) et du Comité permanent interorganisations (CPI), l'UNHCR cherche à consolider la protection des réfugiés moyennant une coopération entre les organisations et des accords de coopération optimaux. Le Haut Commissariat a notamment été en mesure de contribuer aux efforts du Groupe de travail du CPI pour la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles dans les situations de crise humanitaire, qui a désormais finalisé les outils et les dispositifs nécessaires à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le Bulletin que le Secrétaire général a consacré à ce sujet.

Le Haut Commissaire, M. Ruud Lubbers, a contribué au bilan interorganisations de l'approche concertée en faveur des PDI, attirant l'attention des responsables du

CPI sur le rôle important que jouent les Coordonnateurs des secours humanitaires. L'Organisation travaille sur cette question, en étroite coopération avec la Division de l'action interinstitutions en faveur des personnes déplacées (IDD), mise en place par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et chargée d'élaborer des outils et des recommandations concrètes pour améliorer la mise en œuvre de l'approche concertée. Eu égard aux tâches qui lui ont été assignées par l'Assemblée générale et par le Secrétaire général – à savoir l'octroi d'une protection et d'une assistance aux PDI – l'UNHCR s'emploie sans relâche à améliorer les interventions globales face aux crises de PDI, en termes d'intégration et de prévisibilité, malgré l'insuffisance de ses moyens. L'UNHCR a relevé que la direction assurée par le Coordonnateur des secours d'urgence avait recentré cette question de manière efficace et novatrice, tout en alimentant un vaste débat sur les principaux problèmes et motifs de préoccupation.

Depuis son adhésion au Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM), en avril 2003, l'UNHCR participe à un groupe de travail qui a adopté une Note d'orientation sur les solutions durables en faveur des personnes déplacées en octobre 2004. La Note a été intégrée aux directives relatives à la mise en place de solutions durables au profit de différents groupes cibles, communiquées aux Coordonnateurs résidents et aux Équipes des Nations Unies dans les pays. Ces directives feront partie des stratégies de planification et d'exécution adoptées au titre des CCA/UNDAF, et faciliteront également la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

## Partenariats bilatéraux au sein du système des Nations Unies

L'UNHCR a continué de coopérer étroitement avec le PAM tout au long de l'année, cette collaboration étant renforcée par la mise en œuvre d'un memorandum d'accord révisé dans quatre régions. Des ateliers régionaux ont été conjointement organisés à Belgrade, à Nairobi, à Accra et au Caire pour attirer l'attention des agents de terrain chargés de la gestion des vivres sur l'importance d'une étroite collaboration. (Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux paragraphes traitant de la collaboration avec le PAM, au début du chapitre).

L'UNHCR intervient, en partenariat avec l'OMS, dans deux initiatives d'évaluation mondiales comportant des références spécifiques à la santé des réfugiés dans les situations de crise et à la santé génésique. L'UNHCR participe également à la rédaction de directives

techniques, dont le nouveau dossier d'information sur la santé en situation d'urgence et le manuel de prophylaxie de la tuberculose.

L'UNHCR a travaillé avec d'autres organismes de l'ONU en 2004, coopérant notamment avec les Volontaires des Nations Unies, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

**La réintégration des rapatriés** pose des problèmes que l'Organisation ne saurait résoudre seule. La répartition des responsabilités et la cohérence de la démarche ne peuvent être assurées qu'au travers de partenariats solides avec différents acteurs, dont des gouvernements et des organisations bilatérales ou multilatérales. S'inscrivant dans les efforts que l'UNHCR déploie pour mettre en œuvre les différentes méthodes évoquées dans le Cadre pour des solutions durables, la stratégie des « 4R » progresse sensiblement en Angola, en Érythrée, au Libéria, au nord-ouest de la Somalie et en Sierra Leone. L'UNHCR adoptera une stratégie similaire au Burundi, au Soudan et en République démocratique du Congo dès que les conditions se prêteront à des mouvements anticipés de rapatriement librement consenti. Le succès de l'action de l'UNHCR dépend de la détermination avec laquelle les différents intéressés s'engageront dans une stratégie intégrée, apte à assurer efficacement la transition entre les secours et le développement à long terme.

Certains groupes de réfugiés ne peuvent espérer regagner leur pays dans l'immédiat. L'UNHCR s'efforce de renforcer l'autonomie de ces groupes jusqu'à ce que leur rapatriement soit possible, tout en répondant dans le même temps aux besoins des communautés qui leur prodiguent l'hospitalité. Les stratégies du Développement par l'intégration sur place (DLI) et de l'Aide au développement pour les réfugiés (DAR) ont trouvé une illustration concrète dans l'Initiative zambienne, dans la Stratégie d'autosuffisance ougandaise et dans le Plan d'action global en faveur des réfugiés somaliens, qui s'adresse dans un premier temps aux Somaliens réfugiés à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et au Yémen.

Le système de gestion des réinstallations mis en place en Afrique vise à assurer l'accès à la réinstallation de tous les réfugiés pouvant y prétendre, dans des conditions d'égalité, à garantir l'intégrité du processus de réinstallation, à développer le recours à la réinstallation pour protéger des réfugiés, pour remédier durablement à leur sort et, en dernier ressort, pour favoriser une authentique répartition des charges. L'UNHCR a étoffé ses effectifs de réinstallation et renforcé ses opérations de réinstallation en Équateur, au Ghana, en Guinée, au Kenya et en République-Unie de Tanzanie.



## Associer des entreprises privées à la cause des réfugiés

Les entreprises sont toujours plus nombreuses à témoigner d'une volonté d'aider l'action de l'UNHCR et des organisations sœurs. Nombre de sociétés font un don exceptionnel lors d'une situation de crise spécifique ou en faveur d'une région qui les intéresse tout particulièrement. L'UNHCR, qui s'oriente vers des partenariats avec des sociétés intéressées par un engagement à plus long terme, considère qu'il s'agit là de débuts prometteurs, ouvrant la voie à des partenariats plus durables.

Différentes sociétés, qu'il s'agisse de laboratoires pharmaceutiques comme Merck ou de grandes entreprises internationales comme Microsoft, Nestlé ou Nike, ont déjà manifesté ce type de soutien, et leur nombre croît régulièrement.

En 2004, ces entreprises ont offert un enseignement sanitaire et des bibliothèques ambulantes aux populations réfugiées en République-Unie de Tanzanie, amélioré les réseaux de distribution de l'eau pour procurer des ressources durables et propres en Éthiopie, encouragé la pratique des sports auprès de jeunes Somaliennes réfugiées au Kenya, favorisé des programmes éducatifs à leur intention et mis à leur disposition des outils informatiques pour faciliter leur formation.

Plusieurs entreprises partenaires ont désormais uni leurs forces au sein du Conseil des chefs d'entreprise, créé par l'UNHCR, pour imprimer un nouvel élan à l'engagement du monde des affaires dans les campagnes en faveur des réfugiés. Ces compagnies retirent certains bienfaits de leur association avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés : elles rehaussent leur image et leur prestige auprès de leurs salariés, de leurs clients, de leurs fournisseurs et de leurs actionnaires lorsqu'elles donnent, par leurs actions, une illustration concrète des valeurs d'entreprise et contribuent à la mise en place d'un monde plus sûr pour la conduite des affaires. Dans le même temps, elles procurent aux réfugiés des solutions durables, qui contribuent en retour à la stabilisation des sociétés.

- **Microsoft** – Partenaire de l'UNHCR depuis 1999, date à laquelle l'entreprise a créé un système d'enregistrement mobile des réfugiés et où 35 salariés de Microsoft se sont portés candidats pour partir au Kosovo. Le projet a été le point de départ d'une refonte intégrale des processus d'enregistrement, qui a abouti à la création d'un système mondial de recensement/enregistrement (projet PROFILE). Microsoft a continué d'appuyer l'UNHCR en dispensant des conseils techniques à l'équipe chargée du projet d'enregistrement. En 2004 et en 2005, la société a détaché quinze volontaires qui ont mené de brèves missions d'appui technique sur le terrain pour faciliter la mise en œuvre du projet PROFILE. En 2004, cette aide en nature a été évaluée à 325 000 dollars E.-U. L'UNHCR et Microsoft poursuivent actuellement leur coopération pour ouvrir des Centres de ressources informatiques et faciliter ainsi l'accès des réfugiés à de nouveaux outils pédagogiques, à l'enseignement à distance et à l'internet (ce qui leur permettra de demeurer en contact avec leurs proches et amis). L'UNHCR a reçu 183 000 dollars E.-U. pour gérer des centres de ce type en Fédération de Russie et au Kenya.
- **Nike** – Avant de s'engager dans un partenariat avec l'UNHCR, Nike avait déjà mené une action en faveur d'enfants réfugiés dans un centre d'accueil situé à proximité de son siège, aux Pays-Bas. Le partenariat a débuté avec un don en nature, évalué à 600 000 dollars E.-U., destiné à promouvoir l'éducation des jeunes filles dans deux camps de réfugiés au Kenya. Le programme a recours au sport pour améliorer l'image que les jeunes filles ont d'elles-mêmes et leur donner la confiance nécessaire pour exceller dans leurs études. Il a déjà permis à plus de 1 000 enfants d'aller à l'école, en procurant des salles de classe, des bureaux, des manuels – et des professeurs, qui sont souvent de sexe féminin. Nike entend veiller à la bonne marche du programme en offrant un financement supplémentaire de 875 000 dollars E.-U., ainsi que des dons en nature. L'expérience de Nike en matière de stylisme est capitale pour la réussite d'un projet qui vise à offrir à de jeunes musulmanes des vêtements de sport élégants et néanmoins confortables et décentes : les jeunes filles pourront ainsi jouer sans que leurs mouvements soient entravés par des tenues traditionnelles inconfortables.
- **Nestlé** – La société a financé le programme hydrique de l'UNHCR en Éthiopie à hauteur de 720 000 dollars E.-U. Sans le don de Nestlé, deux fois moins de communautés locales auraient bénéficié de l'action de l'Organisation. Nestlé a en outre mis à disposition une équipe de recherche et de développement, qui a analysé l'eau et conseillé l'UNHCR sur la conception de la station de production d'eau potable, suggérant des modifications qui ont amélioré la gestion opérationnelle. L'équipe travaille en outre à un protocole de réhabilitation chimique des puits. Grâce à ce partenariat, les services locaux de distribution des eaux ont renforcé leurs compétences.
- **Merck** – En 2003, l'UNHCR a constaté que l'impossibilité d'accéder à des informations médicales récentes constituait un grave obstacle à la prestation de services sanitaires de qualité dans les camps de réfugiés. La société Merck et le Conseil international des infirmières (CII) ont mis sur pied un projet visant à organiser des bibliothèques médicales ambulantes, susceptibles de rallier des localités rurales isolées. Merck et le CII se sont ensuite associés à l'UNHCR pour lancer le projet à titre expérimental en Tanzanie. Il est prévu de l'étendre par la suite à d'autres sites accueillant des réfugiés. Merck a également accepté d'appuyer l'action de prévention et de traitement du VIH/SIDA menée par l'UNHCR en Afrique australe.
- **Statoil** – Depuis 2001, Statoil et UNHCR coopèrent sur une série d'activités de terrain visant à consolider la paix, à promouvoir les droits de l'homme et à procurer des solutions durables aux réfugiés à travers le monde. Ces activités portent sur l'éducation de PDI en Azerbaïdjan, sur la réhabilitation d'écoles et de structures de santé au titre de la reconstruction post-conflit en Angola, sur la production d'un outil d'enseignement à distance destiné à favoriser l'insertion des enfants réfugiés d'âge scolaire dans l'ensemble de la région Pays baltes/Pays nordiques.